

L'Info-Dinois

Mensuel d'informations municipales

Vol. 11 | No. 4 | Avril 2022



Sainte-Hénédine



RAPPEL Permis obligatoire

Aménagement de piscines | Feux à ciel ouvert

On vous rappelle que lors de l'aménagement d'une piscine ou pour tout feu à ciel ouvert, il est obligatoire de faire la demande d'un permis au bureau municipal, aux heures habituelles de bureau.

Installations existantes de piscines

Aussi, toutes les informations pour un aménagement sécuritaire et conforme pour les piscines existantes peuvent être consultées sur le site web www.ste-henedine.com dans règlements municipaux en bas de page (selon le type de votre piscine).

Une procédure de vérification de conformité de toute piscine est demandée aux municipalités par le gouvernement. Celle-ci sera communiquée dans le futur.

CLUB FADOQ SAINTE-HÉNÉDINE FÊTE SES 50 ANS

SAMEDI 21 MAI 2022



16h30 Ouverture des portes
17h Cocktail
18h Souper
20h Spectacle de Jean et Christiane (Country, Rétro et Sweet People)

Permis de boisson sur place

Admission générale : 50\$ / personne (incluant souper)

À la salle municipale de Sainte-Hénédine
située au 111, rue Principale
Billets disponibles sur réservations : 418-935-3530



Municipalité Ste-Hénédine

111, rue Principale, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | Tél. : 418 935-7125 | Téléc. : 418 935-3113 | info@ste-henedine.com | www.ste-henedine.com
Heures d'ouverture du bureau municipal : lundi au vendredi 9 h à 12 h – 13 h à 16 h sauf les vendredis de juillet et août fermé

Commission des loisirs

147, rue Principale, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | loisirs-sthe@hotmail.com | 418 935-7125 (bureau) ou 418 935-7108 (chalet)
Pour connaître les activités de loisirs consultez le www.ste-henedine.com sous l'item Info-citoyen programme des loisirs

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 7 MARS 2022

- Approbation et autorisation signature entente réfection entre 106, rue Principale et 676, route Sainte-Thérèse et travaux connexes MTQ et autorisation appel d'offres dès confirmation du MTQ
- Appui à la demande d'aliénation et lotissement et utilisation non agricole lot 4 980 035 pour passage tuyaux et égout développement Chabot
- Mandat ingénieur pour préparation plans et devis développement Chabot
- Adoption rapport annuel demandé par MSP pour attester conformité au schéma de couverture
- Autorisation inscriptions congrès FQM, ADMQ, ACSIQ en 2022
- Adjudication contrat financement règlements emprunt
- Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 994 000 au 14 mars 2022
- Annulation solde résiduaire règlements emprunt
- Mandat ingénieur pour devis appel d'offres et surveillance pour réfection route Saint-Alfred et pavage route Sainte-Caroline
- Mandat vérification débitmètre stratégie économie eau potable
- 50^e FADOQ de Sainte-Hénédiine — Commandite salle et vin le 21 mai 2022
- Mandat Mercier-Giguère pour représentation cour municipale
- Participation appui collectif des municipalités au peuple ukrainien
- Modification résolution contrat génératrice
- Autorisation aide Cyrille Gélinas pour Anekdoté
- Autorisation circulation motoneige et quad sur tronçon respectif désigné sur une partie de la future piste cyclable
- Mandat au bureau de Stéphane Roy pour piquetage poteau demandé par Telus
- Avis de motion et dépôt projet règlement d'emprunt pour payer réfection route Saint-Alfred et le pavage de la route Sainte-Caroline
- Avis de motion et dépôt projet règlement modifiant le règlement de qualité de vie
- Adoption règlement 443-22 pour l'acquisition servitude ou une partie de terrain développement Chabot
- Adoption règlement 444-22 concernant servitude sortie égout pluvial rue Principale
- Adoption règlement 445-22 concernant emprunt développement Chabot
- Adoption règlement 446-22 modifiant le règlement de zonage pour le CPE
- Adoption règlement 447-22 modifiant règlement de lotissement pour le CPE
- Adoption règlement réformant le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU)
- Fin entente Loisirs avec Sainte-Marguerite, demande partage des actifs et cession aux Loisirs
- Autorisation appel de candidatures pour poste préposé Loisirs-Culture-Municipalité



MESSAGES DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION LOCALE

Ma maman à moi...

Ce deuxième dimanche de mai est une grande journée où l'on célèbre toutes les mamans. Une fête tendre, douce surtout pour les enfants, mais pas seulement pour eux. Moi, entre toutes c'est à ma maman à moi que je pense. Elle est unique à mes yeux, cette maman représente tout pour moi, la tendresse et la douceur, c'est elle l'ange qui veille sur moi année après année pour que je réalise mes rêves. Cette maman que je ne remercierai jamais assez, cette héroïne modeste qui mérite tout le bonheur du monde, c'est toi maman chérie.

Heureuse fête des Mères à toutes!

L'équipe d'animation locale

AVIS PUBLIC



1. Lors d'une séance du conseil tenue le 4 avril 2022, le conseil municipal de Sainte-Hénédiine a adopté le règlement no. 449-22 intitulé : « Règlement d'emprunt pour payer les travaux de réfection de la route Saint-Alfred et le pavage de la route Sainte-Caroline
2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement no. 449-22 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.
3. Le registre sera accessible de 9 h à 19 h le 27 avril 2022 à la salle municipale de la municipalité de Sainte-Hénédiine, situé au 111 rue Principale.
4. Le nombre de demandes requis pour que le règlement no. 449-22 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 119. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement no. 449-22 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 h 1 le 27 avril 2022. à la salle municipale de Sainte-Hénédiine au 111 rue Principale.
6. Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité :
7. Toute personne qui, le 4 avril 2022 n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :
 - être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et;
 - être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
8. Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois ;
 - dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
9. Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est pas frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois ;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
10. Personne morale
 - avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 4 avril 2022 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

AVIS PUBLIC

Le conseil municipal a adopté lors de la séance du 04 avril 2022, le règlement numéro 450-22 intitulé « Règlement sur la qualité de vie », abrogeant le règlement 387-16.

L'objet de ce règlement est de refondre le règlement 387-16 en y intégrant des modifications et visant une uniformité entre les municipalités de la Nouvelle Beauce pour l'application en partie par la Sureté du Québec.

Ce règlement régit les alarmes non fondées, les animaux, le colportage, les nuisances, les pistes cyclables, la sécurité, la paix, l'ordre public, le stationnement, la circulation et les parcs.

Les intéressés peuvent consulter ledit règlement en se présentant au bureau municipal situé au 111, rue Principale à Sainte-Hénédiine aux heures habituelles de bureau ou en se référant au site web www.ste-henedine.com dans la pastille « règlements municipaux » en bas de la page d'ouverture dès qu'il sera mis en ligne.



Depuis ma dernière communication, nous avons eu plusieurs dossiers à traiter qui ont finalement réussi à aboutir pour le développement de notre municipalité.

Premièrement le plus important, la réfection des infrastructures sur la rue Principale et une partie de la route Sainte-Thérèse a connu son dénouement par la confirmation de l'acceptation par le ministre François Bonardel le 1^{er} avril de la participation du MTQ au projet. Nous avons aussitôt mis en branle processus d'appel d'offres pour l'ouverture le 9 mai 2022 et une réalisation probable entre le 15 juillet 2022 et le 28 octobre 2022. Durant les 13 à 14 semaines que vont durer ces importants travaux la vie de tous les usagers de ce secteur et les riverains et les commerces sera impactée. Pour ce faire dès que l'entrepreneur retenu sera choisi et disponible une rencontre d'information avec l'ingénieur-conseil et le MTQ sera prévue et communiquée à la population de Ste-Hénédine. D'ici là nous recommandons à tous les riverains entre le 106 Principale et le 676 Sainte-Thérèse de ne pas réaliser de travaux d'améliorations ou de nouvel aménagement de leur devanture de propriété avant les travaux. De plus, nous demandons aux producteurs agricoles utilisant ce tronçon de route de ce secteur de prévoir un nonaccès aux véhicules lourds et machineries agricoles durant une bonne partie de la durée des travaux, car les détours seront importants. Les communiqués officiels seront disponibles sur le 5-1-1 et diffusés dès que le plan de signalisation et détour de l'entrepreneur aura reçu les autorisations des autorités concernées. Vous comprendrez que la collaboration de tous sera requise afin de permettre une réalisation nécessaire et rapide de ces travaux qui ne peuvent plus attendre.

Deuxièmement, le projet de lien cyclable verra le jour également en 2022 après plus de sept ans d'attente. Les contrats de démantèlement et de construction viennent d'être accordés par la MRC Nouvelle-Beauce promoteur du projet. La date d'ouverture du lien cyclable n'est pas connue, mais devrait être prête en mai 2023. Ce projet majeur pour le bien-être physique de nos citoyens et de nos visiteurs sera un atout pour notre municipalité, nos commerces de proximité et les résidents de la MRC. Ce projet sera un exemple de cohabitation avec les riverains, les agriculteurs et les véhicules hors route aux endroits où y circulent déjà. Une halte cyclable sera aménagée entre la rue de l'église et la rue Langevin.

Troisièmement, le contrat de réfection de la route Saint-Alfred et le pavage de la route Sainte-Caroline a été octroyé par votre conseil municipal le 4 avril dernier. Certaines portions de la route Saint-Alfred ont du pavage qui date de près de 40 ans. Quant à la route Sainte-Caroline qui a été reconstruite en 2020, le pavage permettra le lien avec Sainte-Claire qui est pavé.

Et finalement et non le moindre, les différentes démarches pour la mise en place des infrastructures pour l'arrivée d'un CPE dans le futur développement Chabot se poursuivent à grande vitesse. Une conférence de presse est prévue d'ici l'été pour présenter le projet. Un projet pour l'ouverture d'un endroit temporaire pour possiblement l'automne 2022 est en discussion. Entretemps, nous invitons tous ceux qui ont des besoins pour une place au CPE à aller sur la place 0-5 du ministère de la Famille à s'y inscrire. D'autres détails seront fournis lors de la conférence de presse.

Nous vous informons également que l'administration générale ne pourra donner suite pour le moment au respect de l'échéancier de la réforme des numéros civiques qui avait été présenté à la réunion d'information tenue en septembre 2021. Les motifs de ce report sont les 5^{es} et 6^{es} vagues de COVID, l'élection municipale de novembre 2021, les dossiers majeurs de projets ci-haut mentionnés qui n'était pas accepté à l'époque et l'absentéisme prolongé d'une employée pilier de la préparation de plusieurs semaines des documents requis. L'administration générale présentera un nouvel échéancier au conseil municipal au cours de l'année selon la disponibilité en tenant compte de la réalisation des différents projets et du retour au travail de l'employé nécessaire à la réalisation du projet final à être présenté à toutes les personnes concernées en temps et lieu.

Nous travaillons également sur le plan de développement de la municipalité et l'agrandissement du périmètre urbain avec la MRC, la reprise de l'appel d'offres de la vidange des étangs en allotissant les travaux, l'utilisation de la subvention PRABAM relatif à l'amélioration des bâtiments municipaux admissibles à ce programme avec l'architecte mandaté par le conseil, la recherche en eau avec l'hydrogéologue mandaté par le conseil et la mise en place d'une génératrice au Centre Municipal exigé par le ministère de la Sécurité publique au cas de sinistre dû aux changements climatiques et plusieurs autres dossiers de moindre envergure.

Nous souhaitons également la bienvenue à la nouvelle responsable en gestion de loisirs et culture et adjointe administrative. Madame Mylène Sylvain dans notre équipe. Cette dernière sera à temps partiel avec la contractuelle Eva Ketelsen jusqu'à la fin de son congé de maternité au début juin 2022.

Bref, l'année 2022 passera à l'histoire en termes d'investissements. Nous aurons besoin de vote collaboration lorsque requis pour nous permettre de respecter nos budgets en ces temps où l'inflation, les taux d'intérêt, la rareté de main-d'œuvre et le prix du diesel peuvent avoir des impacts significatifs.

Je demeure vôtre pour échanger avec vous

Yvon Asselin, maire



En date d'aujourd'hui, 28 jeunes sont inscrits pour septembre prochain en maternelle 5 ans. Ces enfants sont présentement à la maternelle 4 ans, au programme de passe-partout, un CPE, une garderie en milieu familial ou tout simplement à la maison. Pour leur permettre une première rencontre, M^{me} Catherine Aubry en charge du programme de Passe-Partout et de la maternelle 4 ans dans notre secteur, a organisé le 8 avril dernier une fête des 4 ans en après-midi en compagnie de leurs parents. Nous avons eu un bingo pour faire connaissance, la lecture d'une histoire et une chasse de cocos. Les enfants ont pu jouer dans les locaux de la maternelle 4 ans. Un chocolat chaud a été servi et un cornet au beurre d'érable leur a été remis. Merci aux parents bénévoles et l'Association des étudiants qui nous ont permis de tenir cette activité.

En ayant seulement deux étapes évaluées au bulletin scolaire, les parents des élèves ont reçu une deuxième communication pour leur enfant de la part du titulaire de classe ainsi que des enseignants des spécialités comme musique, anglais et éducation physique. Cette communication a pour but d'informer le parent sur le fonctionnement de son jeune à l'égard de ses apprentissages en lien avec les attentes du programme.

La prochaine collecte de **bouteilles de plastique et canettes** aura lieu le **samedi 23 avril dès 8 h 30**. Seulement les bouteilles laissées à l'extérieur seront ramassées. Personne n'ira cogner aux portes. **Tous les bénévoles désirant s'impliquer sont invités à se présenter dans la cour d'école à 8 h 30** pour la distribution des tâches. Merci à tous de votre implication et votre générosité!



Audrey Quirion Association des étudiants de Ste-Hénédine inc.

Commission des loisirs organisés de Sainte-Hénédine

Activité de Pâques

Samedi le 16 avril 2022

13h30 à 16h



Au chalet des loisirs

Au programme : Chasse au cocos, et Kermesse si la température est de notre côté.

*N'oublie pas de rapporter ton dessin pour participer au concours.

Place Éphémère
Vendredi le 27 mai 2022
Au terrain de la Fabrique

Réservez votre soirée!
Au programme : Musique, bar et feu

Inscriptions en cours

Baseball (adulte et enfant)
et Terrain de jeu :

<https://www.qidigo.com/u/Commission-des-loisirs-de-Sainte-Henedine/activities/session>
Jusqu'au 30 avril

Natation: à venir

Soccer (Association de soccer de la Nouvelle-Beauce) :

<https://cutt.ly/6FkPKOM>
Jusqu'au 15 avril U9+
Jusqu'au 1er juin U4-8
(Choisir option Ste-Marguerite)

Festival de Sainte-Hénédine

Samedi le 27 août 2022

Il est temps de réserver votre table si vous souhaitez avoir un kiosque au festival. Premier arrivé, premier servi.

*Si nous avons plusieurs demandes pour le même type de produits, nous allons prioriser les premiers à avoir réservé leur table et les autres seront sur une liste d'attente, advenant une annulation ou s'il nous reste des tables de disponibles.

Pour réserver: loisirs-sthe@hotmail.com



Abonnez-vous à notre page Facebook **Loisirs Ste-Hénédine**

AVIS DE RECHERCHE

L'Association de Ringuette de Sainte-Marie est à la recherche de nouvelles joueuses.

Tu cherches un sport de glace pour filles, basé sur la rapidité et le jeu d'équipe, dans lequel tu pourras t'amuser ?

Deviens une Valkyrie !

Viens essayer la ringuette **DIMANCHE 24 AVRIL 2022** à partir de 10 h au Centre Caztel de Sainte-Marie. Apporte ton casque et tes patins.

Inscription obligatoire au www.ringuettetestemarie.com/inscription-porte-ouverte

C'est gratuit !





C CENTRE D'ART
Rév. Louis-Napoléon-Fiset
centrelouisnapoleonfiset.ca

Animateur — Animatrice touristique
30 à 40 heures/semaine, 360 heures à 14,25 \$

Exigences :

- Être âgé de 16 à 30 ans, étudiant à temps plein avant et après la saison estivale
- Travail relié à l'histoire, à la créativité, à l'accueil et au service à la clientèle

Fonctions :

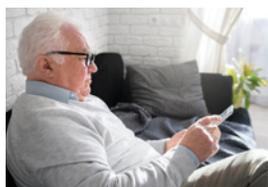
- Se familiariser et bonifier les expositions du centre d'interprétation
- Mise à jour de la publicité, du marketing sur le web
- Accueillir, commenter et proposer un scénario d'immersion aux visiteurs

Postulez en présentant votre curriculum vitae et votre lettre de motivation à :

Normand Fecteau : fecteau.normand@globetrotter.net | 418-935-3543



LIEN-PARTAGE



Vous avez plus de 50 ans et traversez une période plus difficile ?
Vous aimeriez connaître les services qui peuvent vous aider ou même y être accompagné ?

Communiquez avec Mélanie Drouin,
travailleuse de milieu à l'organisme Lien-Partage au 418 387-3391 poste 5

Ce service est gratuit et confidentiel



Lien Partage

**Grand-maman
c'est moi!**

**Le fraudeur se fait
passer pour un
petit-fils ayant un
problème et
réclame en urgence
de l'argent.**



**Est-ce que
c'est toi,
Martin?**

Dites-vous qu'il s'agit probablement d'une FRAUDE

- Posez des questions personnelles auxquelles **SEULS** vos proches sauront répondre.
- Ne donnez pas d'informations personnelles.
- Ne cédez pas à l'urgence de donner de l'argent.
- Au moindre doute, **RACCROCHEZ ET APPELEZ** immédiatement la police.

Rappelez-vous que ce n'est aucunement de votre faute.

**Si vous pensez être victime de ce type
de FRAUDE appelez votre service de police
Sûreté du Québec 310-4141**

LA CARAVANE 360° POUR LES ÂNÉS

ON NE PERD PAS SES DROITS AVEC L'ÂGE.

Conférence interactive gratuite
sur les droits des personnes âgées
présentée par un.e avocat.e

Autonomie de la personne · Maltraitance
Logement · Procuration et mandat de protection
Testament et succession · Aide médicale à mourir
Directives médicales anticipées

9 mai 2022

9 h 00 à 12 h 00

Où :
Centre Castel
905, route Saint-Martin
Sainte-Marie

Inscription :
Table de concertation des aînés de la
Nouvelle-Beauce
Maud Provençal
maud_provençal@ssss.gouv.qc.ca
418 387-8181 poste 48005

Inscription obligatoire jusqu'au 4 mai 2022

Pour plus d'informations :
aines@juripop.org
(514) 705-1637



JURIPOP
▲



Des nouvelles de votre bibliothèque

Bibliothèque La Détente

111-D, rue Principale
Ste-Hénédine G0S 2R0
T : 418-935-3993

Heures d'ouverture :

Mercredi 14h-16h & 19h-20h30
Jeudi 19h-20h30
2e et 4e samedi 9h30-11h

Consultez le portail de la bibliothèque : www.reseaubiblioqc.ca/client/fr_CA/sainte-henedine
Suivez-nous aussi sur Facebook et partagez l'information avec vos contacts ! : @BibliothequeLaDetente

Un casque de réalité virtuelle à la bibliothèque

Entre le 15 mars et le 20 juin prochain, un casque de réalité virtuelle sera disponible pour utilisation à la bibliothèque uniquement. Venez vivre des expériences immersives et captivantes grâce à une collection riche et variée d'applications. Ceci s'adresse à tous les usagers de 13 ans et plus.

MERCI À NOS BÉNÉVOLES !!!

Dans le cadre de la semaine de l'action bénévole, nous désirons adresser un **Merci** tout spécial à tous nos bénévoles et nous souhaitons la **Bienvenue** à ceux qui se sont joints à l'équipe au cours de l'année. Grâce à la grande implication de chacun et chacune, nous pouvons vous offrir une bibliothèque dynamique et accueillante !

Merci à : Michelle Arguin, Yvon Asselin, Andrée-Anne Bilodeau, Frances Brandow, Yvette Boutin, Johanne Carbonneau, Andrée Couture, Doris Drouin-Dubreuil, Lise Guénette, Christiane Jacques, Johanne Jaques, Martine Lehoux, Monique Lessard, Martine Marcoux, Louise Normand, Rollande Royer, Lorraine Savoie, Manon Sylvain, Louise Thériault et les membres du comité.

Le comité : Valérie Hins, responsable, Louise Bédard, Denise Bellevance, Marie-Pyer Cantin, Ginette Dallaire, Martine DeBlois, Christine Smeets, Marjorie Vallée

Un Grand merci est également adressé à Sarah et Sophie Drouin qui se sont impliquées généreusement à la bibliothèque et qui ont cessé au cours de l'année

L'heure du conte aura lieu le
14 mai prochain, à 10h!
Nous lirons La Gratouillette
d'Anne Villeneuve

Nouveautés

